

Politique d'Entreprise

L'entreprise COPPEL Maintenance, forte de ses 30 ans d'existence, emploie en 2018, 38 collaborateurs équivalent temps plein. La politique de la société a évolué au fil des années et a permis d'équilibrer le chiffre d'affaires annuel, de fidéliser les collaborateurs et d'accroître le rendement de l'activité.

En effet, en décidant de s'orienter vers la maintenance dans les années 2000, l'entreprise a stabilisé son activité saisonnière et la rendu indépendante des projets de développement des stations de sports d'hiver. En 2010, l'arrivée des parcs de loisirs a permis d'étendre la période de travail et d'acquérir une activité pleine et durable tout au long de l'année. C'est dans ce cadre que nous avons enrichi nos savoir-faire, nos process, nos connaissances. Nous nous sommes fixés un haut niveau d'exigence, nous permettant aujourd'hui d'être un acteur reconnu dans nos domaines d'activités.

La démarche qualité que nous engageons est devenue notre signature : la qualité de nos interventions et l'exhaustivité de nos documents ont forgé notre réputation. Nous portons aux mots « service » et « écoute client » une attention particulière qui nous permet de tisser une relation de confiance avec nos clients.

La sécurité des collaborateurs, au cœur de nos préoccupations, est l'affaire de tous au quotidien. L'état d'esprit de compagnonnage et de bienveillance est un de nos principaux leviers pour gérer les situations, souvent périlleuses, que nous rencontrons dans nos métiers à risque. Les responsabilités individuelles et collectives sont recherchées, la vigilance de chacun est de mise.

Enfin, le management de l'environnement fait partie intégrante du pilotage de l'entreprise. Depuis quelques années des actions sont conduites : le tri des déchets à la source, le recours prioritaire aux fournisseurs locaux, la réduction de l'empreinte carbone par l'organisation des déplacements. L'entreprise s'engage à réaliser ses activités en intégrant la dimension environnementale et à prendre des initiatives afin de limiter ses impacts.

Nous souhaitons aujourd'hui maintenir l'organisation en se donnant les objectifs suivants :

- Responsabiliser chacun de nos collaborateurs pour garantir le respect de nos engagements vis-à-vis de nos clients ;
- Maintenir les partenariats avec les constructeurs ;
- Satisfaire nos obligations de conformité vis-à-vis de la réglementation en vigueur et qui nous est applicable.

Dans cet état d'esprit, nous souhaitons que la collaboration de chacun contribue à la réalisation de ces directives. En ce qui nous concerne, nous nous engageons à mettre en œuvre les moyens nécessaires à cette réussite.

La Direction, décembre 2018

